



Rideau métallique en panne: propriétaire ou locataire ?

Par **Jeremyben**, le **10/04/2019** à **22:46**

Bonjour, le propriétaire de mon local commercial a changé tous les rideaux il y a 2 ans mais malheureusement un rideau est complètement bloqué. Depuis 4 mois je le laisse fermé et je lutte avec mon propriétaire (qui est un bailleur social) pour qu'il le repare mais après qu'une société mandatée par eux soit venue constaté la panne qui n'est pas due à l'entretien il persiste à ne pas vouloir le prendre en charge sous prétexte que c'est de l'entretien. Que puis-je faire? Merci

Par **Tisuisse**, le **11/04/2019** à **07:47**

Faire établir par un professionnel spécialisé de votre choix un état de cette porte et déterminer l'origine de cette panne puis, si ce n'est pas de l'entretien courant, adresser une LR/AR au propriétaire en "injonction de faire" sous un délai que vous fixerez faute de quoi à l'expiration de ce délai, le dossier partira au tribunal et vous demanderez des dommages-intérêts. En règle générale, ce type de procédure avec menaces suffit à faire bouger les choses.

Par **Jeremyben**, le **16/04/2019** à **21:49**

Merci pour votre réponse aussi rapide. Mon bailleur (qui est inli ex ogif bailleur social) me réclame un article de loi qui stipule que les rideaux sont à sa charge pour pouvoir considérer ma demande de réparation. Pouvez-vous m'aider?

Par **Tisuisse**, le **17/04/2019** à **08:07**

S'agissant d'un bail commercial, il vous faut relire ce bail pour savoir ce qui est prévu au chapitre des réparations.